

16 enseignants en UPE2A réunis avec le SNUDI-FO 94 alertent :

Le gouvernement et les responsables de la Direction académique profitent de la pandémie et du confinement pour tenter de mettre en cause l'accueil et les droits des élèves allophones.

Nous sommes enseignantes en UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) et nous intervenons auprès des élèves non-francophones du département. Nous exerçons sur les communes d'Arcueil, de Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Nogent, Sucy-en-Brie, Thiais, Villeneuve-Saint-Georges et Vincennes.

Nous avons pris connaissance, dans le projet de carte scolaire adressé aux organisations syndicales, qu'à compter de la rentrée 2020, les « *dispositifs UPE2A ne peuvent être comptabilisés dans le calcul des décharges de direction ; le service des enseignants s'organisant, selon les besoins, dans une ou plusieurs écoles.* » Les objectifs sont clairs : ne plus regrouper les élèves allophones, mettre fin aux UPE2A implantées dans les écoles et nous contraindre à nous déplacer quotidiennement d'école en école, tout en cessant la comptabilisation des UPE2A dans les décharges de direction.

Réunis ce 1^{er} avril en visioconférence, avec le SNUDI-FO 94, nous souhaitons alerter tous les enseignants, mais également les familles néo-arrivantes et les élus politiques des graves conséquences que ces mesures impliquent, et auxquelles nous nous opposons. Nous parlons en connaissance de cause, puisque plusieurs d'entre nous subissent déjà ce cadre d'une UPE2A mobile.

Les premières victimes de la transformation des UPE2A sont les élèves allophones eux-mêmes. Dans un dispositif fixe, l'élève primo-arrivant est inscrit dans une école où est implantée l'UPE2A. Il suit une scolarité à la fois dans une classe ordinaire - dont le niveau et le temps d'intégration sont établis en fonction de son âge et de ses capacités - et en UPE2A dans laquelle, avec un effectif réduit, il suit un enseignement intensif du français langue seconde d'une durée minimum de neuf heures en coordination avec sa classe d'accueil, selon un emploi du temps adapté à chacun. Dans un dispositif où l'enseignant UPE2A est mobile, ce même élève est contraint de passer la plupart de son temps scolaire en classe ordinaire, sans disposer au préalable des premiers éléments de syntaxe et de lexique nécessaires à sa compréhension. Il faut rappeler également qu'un grand nombre de ces élèves non-francophones n'a jamais été scolarisé. Comment ne pas y voir une violence institutionnelle vis-à-vis de ces élèves issus de l'immigration ?!

Nous n'acceptons pas que le travail d'équipe que nous réalisons au quotidien pour un accueil et une intégration de qualité, au plus près des besoins de chacun de nos élèves allophones, en lien avec nos collègues de l'école, puisse être remis en cause de la sorte. Nous ne voulons pas devenir des enseignants hors-sols, sans classe, sans école, parfois obligés de prendre en charge les élèves dans des locaux inadaptés tels un réfectoire.

La non comptabilisation des dispositifs UPE2A dans les décharges de direction constitue également une mesure régressive qui porte atteinte à l'ensemble de l'équipe éducative. C'est le directeur qui accueille les familles primo-arrivantes, qui leur présente le système éducatif français, le fonctionnement de l'école, mais aussi leurs droits et obligations de parents d'élèves, quand il ne les aide pas à surmonter les difficultés sociales engendrées par leur installation sur le territoire français. En supprimant les UPE2A dans le calcul des décharges, l'Administration ne fait que nier ce temps dévolu à ces familles, à ces élèves déjà fragiles. En supprimant les UPE2A dans le calcul des classes, la Direction académique ne cherche qu'à faire une économie de postes au détriment des familles les plus fragiles et les moins enclines à se défendre !

L'UPE2A d'une école est bien plus qu'un simple dispositif de prise en charge d'élèves allophones. Elle est considérée par les familles comme la classe de référence de leur enfant, et son enseignant comme l'interlocuteur privilégié avec l'École. Bien souvent, l'enseignant d'UPE2A anime les cours aux parents ... premier interlocuteur, avec le directeur d'école, de nos institutions républicaines face à des familles socialement fragilisées ... Tout ceci serait remis en question en nous imposant une mobilité dans plusieurs écoles, dégradant à la fois le suivi pédagogique de chaque élève et la relation aux familles.

Nous savons tous que la prochaine année scolaire sera particulièrement difficile, que l'épisode du confinement laissera des traces importantes pour de nombreux enfants et pour leurs familles. Nous aurons tous besoin que, partout, des moyens exceptionnels soient déployés pour permettre à chaque enfant d'avoir une aide et une attention particulière. Il est impossible d'envisager, plus encore dans cette situation, que ces élèves allophones soient mis en difficulté en rendant les dispositifs UPE2A mobiles.

Nous lançons aujourd'hui un appel pour nos écoles, pour nos collègues, pour nos élèves, et pour nous-mêmes qui allons voir nos conditions de travail considérablement dégradées. Nous nous adressons aux parents, aux parents de nos élèves, aux maires de nos communes, aux conseillers départementaux, aux députés de nos circonscriptions pour soutenir nos revendications : le maintien de toutes les UPE2A actuellement fixes dans leurs écoles d'implantation, l'annulation de toutes les fermetures d'UPE2A prévues dans le projet de carte scolaire, la transformation de toutes les UPE2A mobiles en dispositifs fixes, la limitation à un effectif de 15 élèves maximum dans chaque dispositif, la création de toutes les UPE2A nécessaires, le maintien des UPE2A dans le calcul des décharges de direction.

Avec nous, adressez-vous aux Inspecteurs de l'Education nationale, à Madame la Directrice académique, à Monsieur le Ministre pour porter ensemble nos revendications.

Témoignages de collègues exerçant en UPE2A mobile

« L'UPE2A mobile, c'est avoir moins de temps pour s'occuper des élèves et rencontrer les parents. »

« J'ai 35 élèves aujourd'hui. C'est beaucoup trop pour une prise en charge convenable ; il est très difficile de maintenir le lien avec les familles. Le travail avec les autres enseignants, ce n'est que du saupoudrage. »

« Avec les UPE2A mobiles, on met en difficulté l'élève allophone qui arrive et qui souvent n'a jamais été scolarisé ; c'est très difficile dans ces conditions de construire les premiers éléments de langue française. »

« L'UPE2A mobile crée un véritable problème de qualité d'enseignement. En étant deux jours par semaine dans chaque école, on ne peut pas adapter l'emploi du temps à celui des collègues. Il faut faire des choix sur les matières sur les deux jours. »

« On n'est pas dans une équipe. On n'a pas de regards croisés sur l'élève. »

« On cavale d'une école à une autre le midi. »

« On impose des créneaux aux collègues, au détriment des élèves : pas de gym par exemple. »

« Dans une des écoles où j'interviens, il n'y a pas de salle disponible et je n'ai pas de salle attitrée. Je fais donc cours dans le réfectoire. »

« Il y a de vrais besoins d'UPE2A fixes dans le département car les familles ne sont pas mobiles. »

« Avec la mobilité, c'est le nombre d'enfants pris en charge qui n'a plus de limite. »

« Comme on travaille sur plusieurs écoles, voire sur plusieurs circonscriptions, les demandes institutionnelles ne sont pas les mêmes, les budgets alloués sont différents, il nous faut un cadrage unique. »

« Je suis affectée sur un poste fixe mais j'interviens sur plusieurs écoles, sans avoir d'ordre de mission. Si ces écoles sont en REP, je ne touche pas la prime correspondante. »

« Avec les UPE2A mobiles, je n'ai quasiment pas le temps pour faire de l'inclusion en mathématiques, je dois concentrer mon travail sur l'apprentissage des fondamentaux du français. »

« On accueille souvent des enfants qui n'ont jamais été scolarisés, ou très peu. La présence de l'enseignante sur l'école à mi-temps ou moins freine considérablement les progrès de l'enfant en perturbant ses repères déjà fragiles. »

« L'élève n'a accès au dispositif UPE2A que si l'UPE2A est dans son secteur. »

« Tout ce travail de partenariat, cette disponibilité et l'écoute nécessaire à la réussite et à l'intégration des élèves allophones est extrêmement difficile à mener lorsque l'on intervient sur plusieurs écoles. De plus, l'effectif a rapidement évolué sur ma seconde école. Passant de 9 élèves à 16 en 3 mois puis à 20 élèves. Il est très difficile d'accorder à chaque élève les 9 heures d'enseignement auxquelles il a droit du fait de sa participation aux matières sans cartable (EPS, arts visuels, chant, ...) et à l'effectif élevé des élèves bénéficiant de ce dispositif. Les échanges avec les enseignants sont également très difficiles à assurer. N'étant pas présente sur les écoles tous les jours, les bilans se font généralement rapidement lorsque je croise les enseignants concernés. Des bilans, un accompagnement et une coopération qui sont pourtant primordiaux à la réussite et à l'intégration de ces élèves.

J'ai plusieurs fois alerté sur les difficultés à accueillir convenablement les familles, à organiser l'emploi du temps de chaque élève, à coopérer avec l'équipe enseignante de chaque école et enfin à gérer un effectif conséquent en étant présente seulement deux jours par semaine. Il a été alors demandé à ce que le poste ne soit plus mobile mais fixe afin d'apporter un réel accompagnement et faciliter l'organisation de l'enseignement dans ce dispositif ainsi que dans les classes ordinaires. Je suis convaincue qu'une participation quotidienne de ces élèves au dispositif UPE2A permettrait un meilleur accompagnement et un suivi plus rigoureux. »

« Je suis passée d'un dispositif UPE2A fixe à un dispositif mobile. Voici les changements que j'ai vécus :

- les temps d'inclusion ne sont plus faits en fonction de l'emploi du temps de la classe d'inclusion mais des disponibilités de l'enseignant d'UPE2A ;*
- les élèves ratent nécessairement des temps d'enseignement qu'ils auraient pu suivre dans leur classe d'inclusion (créneaux de mathématiques, d'EPS, de chorale, ...) ;*
- le fait de n'être présent dans l'école que 2 jours par semaine augmente mécaniquement le nombre d'élèves en simultanée dans la classe. Pour que chacun bénéficie des 9h d'enseignement, les élèves sont en demi-classe le matin et en classe entière l'après-midi (soit jusqu'à 18 élèves en même temps) ;*
- dégradation du lien entre les équipes enseignantes (moins de temps de concertation pour réévaluer et adapter les parcours de chacun) ;*
- impossibilité de pratiquer la co-intervention comme c'est recommandé dans les textes par manque de temps ;*
- les temps d'évaluations diagnostiques à l'arrivée des élèves et le temps d'accueil réservé aux nouvelles familles sont de moins bonne qualité (il m'est arrivé à plusieurs reprises de recevoir une famille alors que j'avais les élèves dans la classe) ;*
- les effectifs sont en très nette augmentation ;*
- difficultés pour coordonner les parcours de chaque élève (je ne vois plus les enseignants du RASED car nos jours ne coïncident pas par exemple) ;*
- la communication avec les collègues est moins facile, l'intégration à la vie de l'école demande des efforts particuliers de chacun. »*